

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Grande Propriété de

Valeur et Améliorée du

Deuxième District,

Portant le No Municipal 920 rue St-Louis.

Avec un lot faisant face à la rue

Dauphine, traversant dans le

même à l'arrière.

Voit le plan à la Bourse.

Ensemble avec les machines, etc.,

y attachées d'une manière per-

manente à ladite propriété et

immobilière par destination.

Maintenant occupée par la South-

ern Laundry Co., Ltd.

August H. Ritter et Robert J. Maloney.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Paroisse d'Orléans, No 98,849 - En vertu

d'un writ de saisie et vente à moi adressé

par l'Honorable Cour Civile de Dist-

ric pour la paroisse d'Orléans, dans

l'affaire ci-dessus intitulée, je procé-

derai à la vente à l'enchère publique,

à la Bourse des Propriétés Foncières,

No 311 rue Baronne, entre les rues Union

et Gravier, dans le Premier District de

cette ville, le JEUDI, 29 février 1912, à

midi, la propriété ci-après décrite, à sa-

voir :

Un certain lot de terre, ensemble avec

les bâtiments et améliorations qui s'y

trouvent et tous les droits, voies, privilèges,

servitudes et appartenances qui s'y

trouvent, situés dans le Sixième Dis-

trict de cette ville, dans l'île

bornée par les rues North, Bourgogne,

Union et Gravier, ayant en arrière

une propriété appartenant à la

même personne que celle-ci, et devant

sur une superficie de quatre-vingt

deux pieds de face à la rue St-Louis,

et sur une profondeur de cent

quarante pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de va-

leur du Cinquième District.

Portant le No municipal 526 et 528 rue

Fortin, dans le Cinquième District.

Acme Homestead Association et Mme Marg-

aretta Reynolds, veuve de Leonard

Fridolin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Paroisse d'Orléans, No 98,849 - En vertu

d'un writ de saisie et vente à moi adressé

par l'Honorable Cour Civile de Dist-

ric pour la paroisse d'Orléans, dans

l'affaire ci-dessus intitulée, je procé-

derai à la vente à l'enchère publique,

à la Bourse des Propriétés Foncières,

No 311 rue Baronne, entre les rues Union

et Gravier, dans le Premier District de

cette ville, le JEUDI, 29 février 1912, à

midi, la propriété ci-après décrite, à sa-

voir :

Un certain lot de terre, ensemble avec

les bâtiments et améliorations qui s'y

trouvent et tous les droits, voies, privilèges,

servitudes et appartenances qui s'y

trouvent, situés dans le Sixième Dis-

trict de cette ville, dans l'île

bornée par les rues North, Bourgogne,

Union et Gravier, ayant en arrière

une propriété appartenant à la

même personne que celle-ci, et devant

sur une superficie de quatre-vingt

deux pieds de face à la rue St-Louis,

et sur une profondeur de cent

quarante pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE

COUR CIVILE DE DISTRICT

Paroisse d'Orléans, Division B - No 99,530 - Charles

Reincke et Frederick Schick, faisant les af-

aires pour le compte de la New Orleans

Works et Leurs Créanciers - Ordre - Con-

sidérant la pétition suivante et les tableaux

des créances et passifs dûment vérifiés

et enregistrés.

Il est ordonné que, après deux annonces, avis

et avis de la loi, devant être publiés, et

après la loi, devant Meyer S. Druff, notaire

public, à la Bourse des Propriétés Foncières,

No 311 rue Baronne, entre les rues Union

et Gravier, dans le Premier District de

cette ville, le JEUDI, 29 février 1912, à

midi, la propriété ci-après décrite, à sa-

voir :

Un certain lot de terre, ensemble avec

les bâtiments et améliorations qui s'y

trouvent et tous les droits, voies, privilèges,

servitudes et appartenances qui s'y

trouvent, situés dans le Sixième Dis-

trict de cette ville, dans l'île

bornée par les rues North, Bourgogne,

Union et Gravier, ayant en arrière

une propriété appartenant à la

même personne que celle-ci, et devant

sur une superficie de quatre-vingt

deux pieds de face à la rue St-Louis,

et sur une profondeur de cent

quarante pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

profondeur de cent cinquante

deux pieds, mesurés par le

plan de la dite parcelle, et sur une

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de contenu et installations, etc.

d'une brasserie et épicerie.

Assés 1 Cash Register.

Anthony Oliviero et Samuel Leone.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Paroisse d'Orléans, No 98,873 - En vertu

d'un writ de saisie et vente à moi adressé

par l'Honorable Cour Civile de Dist-

ric pour la paroisse d'Orléans, dans

l'affaire ci-dessus intitulée, je procé-

derai à la vente à l'enchère publique, à

la Bourse des Propriétés Foncières,

No 311 rue Baronne, entre les rues Union

et Gravier, dans le Premier District de

cette ville, le JEUDI, 29 février 1912, à

midi, la propriété ci-après décrite, à sa-

voir :

Le contenu et installations et stock

etc., de l'épicerie et brasserie dans le local

<